



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n° 4899 du 20/06/2014

Circulaire Concours JUVENES TRANSLATOIRES (27 novembre 2014)

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
 Libre subventionné
 libre confessionnel
 libre non confessionnel
 Officiel subventionné
 Niveau : secondaire ordinaire et spécialisé,

Type de circulaire

- Circulaire administrative
 Circulaire informative

Période de validité

- juin 2014 - novembre 2014

Nombre total de pages

1 page

Documents à renvoyer

- NON
 Date limite de renvoi :

Mot-clé :

Concours traduction –
juvenes translators

Destinataires de la circulaire

A l'attention de :

- Monsieur le Ministre-Président, membre du Collège de la Commission Communautaire française (COCOF) chargé de l'enseignement ;
- Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire, ordinaire et spécialisé subventionnés,
- Aux Chefs d'établissements d'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé, secondaire artistique organisé ou subventionné par la Communauté française,
- Aux Organes de représentation et de Coordination.

Pour information :

- Aux Associations de Parents

Signataire

Ministre: Marie-Martine SCHYNS, Ministre de l'Enseignement obligatoire

Personnes de contact

Au Cabinet de Madame la Ministre Marie-Martine SCHYNS :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Jacques MALISOUX	02/ 801 78 94	jacques.malisoux@gov.cfwb.be



Juvenes Translatores

Concours destiné à récompenser les traducteurs en herbe les plus talentueux de l'Union européenne

Participants	Les élèves du secondaire nés en 1997	
Objectif	Donner aux élèves l'occasion de mettre à l'épreuve leurs compétences en traduction	
Calendrier	<ul style="list-style-type: none">• Avant le concours Les établissements scolaires doivent s'inscrire directement sur le site web consacré à <i>Juvenes Translatores</i> entre le 1^{er} septembre et le 20 octobre 2014. Les écoles seront sélectionnées à l'issue d'un tirage au sort (le nombre d'établissements par pays autorisés à participer sera fonction du nombre de sièges dont le pays concerné dispose au Parlement européen).• Le jour du concours – le 27 novembre 2014 L'épreuve se déroulera le même jour dans tous les pays de l'UE: les élèves devront traduire un texte sous la surveillance de leurs professeurs.• Après le concours: cérémonie de remise des prix à Bruxelles (début 2015) Les traducteurs de la direction générale de la traduction de la Commission européenne noteront les copies et sélectionneront la meilleure traduction pour chacun des pays de l'UE. Les 28 lauréats gagneront un voyage de trois jours à Bruxelles et se verront décerner un prix.	
Les langues sources et les langues cibles	Une des 24 langues officielles de l'UE ►	Les candidats travaillent sur un texte rédigé dans la langue de leur choix ► Ils le traduisent dans une autre langue de leur choix (nous recommandons la langue maternelle ou leur langue la plus forte).

Pour en savoir plus

- Consultez le site web *Juvenes Translatores* ec.europa.eu/translatores
- Suivez-nous sur Facebook - [facebook.com/translatores](https://www.facebook.com/translatores)
- Écrivez-nous à l'adresse suivante: DGT-TRANSLATORES@ec.europa.eu

